

**LISTE DES DELIBERATIONS DE LA  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 DECEMBRE 2024**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de COMMENTRY, légalement convoqué le 12 décembre 2024, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**Etaient présents** : Stéphanie BODEAU - Sylvain BOURDIER (du rapport 1 au rapport 5, du rapport 9 au rapport 13 et du rapport 15 jusqu'à la fin de la séance) - Marie-Laure DESCAMPS - Murielle DESFORGES - Véronique FOUCAUX - Stéphane JARDONNET - Jean-Loup LESAGE - Céline LEYREM - Maria de Lourdes LOUREIRO - Daniel MARTIN (du rapport 1 au rapport 4, du rapport 6 au rapport 10, du rapport 12 au rapport 16 et du rapport 18 jusqu'à la fin de la séance) – Emmanuelle MICHON ( du rapport 2 jusqu'au rapport 5, du rapport 9 au rapport 13 et du rapport 17 jusqu'à la fin de la séance) - Michel PASSAT - Patrick PORTET - Jean-Pierre POUENAT - Pascal RELIANT – Claude RIBOULET (du rapport 2 jusqu'au rapport 11 et du rapport 13 jusqu'à la fin de la séance) - Jean-Luc ROBIN - Joseph SCARAMOZZINO - Jean SIMONIN - Fernand SPACCAFERRI - Thierry VERGE

**Etaient excusés et avaient donné pouvoir** : Alison CLEMENT a donné pouvoir à Murielle DESFORGES - Catherine FRISE a donné pouvoir à Jean-Luc ROBIN - Véronique REYMON a donné pouvoir à Céline LEYREM - Elsa VALLIAMEE a donné pouvoir à Daniel MARTIN

**Etaient Absents(es)** : Pierrette BORD – Sylvain BOURDIER (du rapport 6 au rapport 8 – rapport 14) - Caroline LEOTY – Daniel MARTIN (rapport 5 - rapport 11 – rapport 17) - Emmanuelle MICHON (rapport 1 – du rapport 6 au rapport 8 – du rapport 14 au rapport 16) - Claude RIBOULET (rapport 1 – rapport 12) - Laure VINCENT -

**Secrétaire de Séance** : Daniel MARTIN

**Présidents de séance** : Murielle DESFORGES (du rapport 6 au rapport 8) – Thierry VERGE (rapport 14)

Suite à la démission de Monsieur Sébastien ALAMARGUY, Conseiller Municipal, il sera procédé à son remplacement lors du prochain conseil.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

- a) Mandats de vote
- b) Procès-verbal du 9 octobre 2024

**1 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT AUX DELEGATIONS DE COMPETENCE**

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de ces décisions

## **2 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU MARCHE HEBDOMADAIRE - AVENANT N°3 AVEC L'ENTREPRISE GERAUD**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant à la convention de délégation de service public de la gestion du marché hebdomadaire conclue avec l'entreprise GERAUD afin d'en prolonger la durée de 3 mois soit jusqu'au 31 mars 2025.

## **3 – ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE POUR L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU, MATERIEL EDUCATIF, PAPIER ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES 2024-2025-2026-2027 - PASSATION D'UN AVENANT N°1**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs aux avenants n°1 pour les lots 1, 6 et 7 du marché accord cadre à bons de commande 2023-07 pour l'achat de fournitures de bureau, matériel éducatif, papier et consommables informatiques.

## **4 – DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE SUITE AU VERSEMENT D'UN TROP PERÇU SUR REMUNERATION**

Le Conseil Municipal,

- Accorde à cet agent une remise gracieuse totale pour un montant de 4919, 47 € brut soit 2870,35 € net, avec restant à la charge de l'agent la somme de zéro euro (0 €),
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

## **5 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL A L'OFFICE MUNICIPAL POUR L'ANIMATION ET LA CULTURE**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel entre la Ville de Commentry et l'OMPAC.

## **6 – BILAN DE LA CONVENTION D'UTILISATION DE L'EXCEDENT DE LIQUIDATION DE L'OPAC DE COMMENTRY AU 31 DECEMBRE 2023**

Le Conseil Municipal,

- Approuve le bilan d'utilisation du boni de liquidation de l'OPAC de Commentry au 31 décembre 2023, de la convention d'utilisation de l'excédent de liquidation de l'OPAC de Commentry.

## **7 – DESIGNATION DE CANDIDATS AUX POSTES DE CENSEURS APPELES A SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EVOLEA**

Le Conseil Municipal,

- Adopte le principe du vote à main levée,
- Désigne Monsieur Jean Pierre SCARAMOZZINO d'une part, et la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin représentée par Monsieur Najim CHAHID d'autre part, comme candidats aux postes de censeurs appelés à siéger au sein du Conseil d'administration de Evoléa.

## **8 – DESIGNATION D'UN CANDIDAT AU POSTE D'ADMINISTRATEUR APPELE A SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EVOLEA**

Le Conseil Municipal,

- Adopte le principe du vote à main levée,
- Désigne Monsieur Jacques Berthomier comme candidat au poste d'administrateur appelé à siéger au sein du Conseil d'administration d'Évoléa.

## **9 – DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord,
- Adopte la décision modificative n°3 du budget principal.

## **10 – ACTUALISATION N°2 DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT POUR L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE COMMENTRY**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord,
- Approuve l'actualisation des montants des autorisations de programme et crédits de paiement de l'École Municipale de Musique (AP23A) et de l'école du Bourbonnais (AP23B), selon le prévisionnel, la programmation et la durée détaillés aux tableaux ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à engager, liquider et mandater les dépenses relatives aux crédits de paiement indiqués dans les tableaux ci-dessus et à solliciter les partenaires financiers et institutionnels pour le financement de ces opérations,
- Précise que les crédits de paiement 2024 sont inscrits au budget 2024 sur les opérations concernées.

## **11 – OUVERTURE DE CREDITS PREALABLE AU VOTE DU BUDGET 2025**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget principal et au budget annexe TVA de l'exercice précédent, selon les modalités définies à la délibération,
- Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les subventions selon le tableau présenté dans la délibération.

**12 – RECONQUETE CENTRE-VILLE CENTRE-BOURG : ACTUALISATION CONTRAT - VALIDATION TRANCHE 4 - SIGNATURE AVENANT N°4 AU CONTRAT ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le Conseil Municipal,

- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les demandes d'accords pour les subventions relatives aux actions inscrites en 2024-2025,
- Confirme la poursuite des actions prévues dans le cadre du contrat de reconquête centre-ville centre-bourg en inscrivant au budget primitif les dépenses correspondantes à la réalisation des opérations précitées pour la fin du contrat,
- Valide l'actualisation du plan global d'actions/ financements et des fiches actions,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°4 au contrat RCVCB entre la Ville de Commentry et le Département de l'Allier,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention accordée par le Conseil Départemental dans le cadre du dispositif RCVCB et à effectuer toutes les démarches associées,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions accordées par les autres partenaires (Europe, Etat, ANCT, Région, Communauté de Communes etc...) et à effectuer toutes les démarches afférentes.

**13 – CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE COMMUNALE AY 62 SISE RUE DE LA GRANGE AU PROFIT DE LA SOCIETE CELLNEX TELECOM SA**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à la cession de la partie de parcelle AY 62 à la société ONTOWER FRANCE du groupe CELLNEX TELECOM SA au prix de 53 500 euros net vendeur,
- 
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié et la convention de servitude à venir, ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**14 – CESSION DU 23 RUE CHRISTOPHE THIVRIER AU PROFIT D'EVOLEA - REGULARISATION SUITE A L'ETABLISSEMENT D'UN DOCUMENT D'ARPENTAGE**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout acte à venir permettant la rétrocession par Evoléa à la Ville des surfaces précitées et l'exécution de la présente délibération.

**15 – CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE COMMENTRY ET LE SMEA - COMMISSION LOCALE DE COMMENTRY : EXPLOITATION D'UN OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord,
- Se prononce favorablement sur les conditions de contrôle et de maintenance telles que définies par la convention,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la Ville de Commentry et le SMEA – Commission Locale de Commentry.

## **16 – FOURRIERE AUTOMOBILE - AVENANT DE PROLONGATION CONVENTION DE CONCESSION DU SERVICE PUBLIC**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant à la convention de délégation de service public de fourrière automobile avec la SARL CHAUVIN afin d'en prolonger la durée de 6 mois soit jusqu'au 30 juin 2025.

## **17 – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE COMMENTRY ET L'OFFICE MUNICIPAL POUR L'ANIMATION ET LA CULTURE (OMPAC)**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville de Commentry et l'OMPAC et à engager les crédits correspondants.

## **18 – CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT AVEC LES POINTS INFORMATION JEUNESSE - SIGNATURE D'UN DEUXIEME AVENANT AVEC LA CAF DE L'ALLIER**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle de partenariat avec les PJJ, proposé par la CAF.

## **19 – CREATION D'ESPACES SANS TABAC DEVANT LES ECOLES MATERNELLES, ELEMENTAIRES ET PRIMAIRES**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat « Espace Labellisé - Espace sans Tabac » entre la Ville de Commentry et le Comité de l'Allier de la Ligue contre le cancer.

## **20 – SIGNATURE D'UN CONTRAT AVEC L'ECO-ORGANISME ALCOME POUR LA REDUCTION DES MEGOTS DANS L'ESPACE PUBLIC**

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat entre la Ville de Commentry et ALCOME.

### **COMMUNICATION DU MAIRE**

### **QUESTIONS DIVERSES**

**NEANT**



Sylvain BOURDIER,  
Maire de Commentry